

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982.

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 avril 1982.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du Livre cinquième du Code du travail relatives aux conseils de prud'hommes.

Par M. André RABINEAU,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Roland Renard, *député*, numéro 792.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Michel Coffineau, *député, président* ; Robert Schwint, *sénateur, vice-président* ; Roland Renard, *député*, et André Rabineau, *sénateur, rapporteurs*.

Membres titulaires : MM. Michel Sapin, Guy Bèche, Jean Oehler, Jean-Paul Fuchs, Georges Tranchant, *députés* ; MM. Louis Virapoullé, Charles Bonifay, Pierre Louvot, Jean Chérioux, Marcel Rudloff, *sénateurs*.

Membres suppléants : MM. Nicolas Schiffler, Paul Bladt, Gérard Gouzes, Charles Metzinger, Germain Gengenwin, Pierre-Charles Krieg, Emile Jourdan, *députés* ; MM. Jean Béranger, Paul Robert, Pierre Sallenave, Mme Monique Midy, MM. Jacques Larché, Louis Souvet, Jean Madelain, *sénateurs*.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : 1^{re} lecture : 686, 698 et in-8° 108.

2^e lecture : 761, 764 et in-8° 124.

3^e lecture : 785.

Sénat : 1^{re} lecture : 197, 237, 238 et in-8° 51 (1981-1982).

2^e lecture : 266, 267, 270 et in-8° 58.

Justice. — Alsace-Lorraine - Conseil supérieur de la prud'homie - Conseils de prud'hommes - Licenciement - Code du travail.

MESDAMES, MESSIEURS,

La Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du Livre cinquième du Code du travail relatives aux conseils de prud'hommes s'est réunie à l'Assemblée nationale le mercredi 21 avril 1982 sous la présidence de M. André Rabineau, président d'âge.

Elle a tout d'abord constitué son bureau.

Ont été désignés :

— *Président* : M. Michel Coffineau.

— *Vice-président* : M. Robert Schwint.

Ensuite MM. Roland Renard, député, et André Rabineau, sénateur, ont été désignés comme rapporteurs.

Après que les deux Rapporteurs eurent exposé les divergences qui séparent les deux Assemblées et dont les plus importantes concernent le droit d'option des cadres, le financement de la formation des conseillers prud'hommes et le maintien de l'échevinage en Alsace-Lorraine, la Commission a procédé à un échange de vues auquel ont participé, outre les Rapporteurs, MM. Robert Schwint, Georges Tranchant, Jean Chérioux, Louis Virapoullé, Marcel Rudloff et le Président Coffineau.

La Commission a ensuite procédé à l'examen de l'article premier. Elle a constaté que l'impossibilité de parvenir à un accord sur cet article essentiel ne lui permettait pas d'aboutir à l'adoption d'un texte commun.